

**Procès-verbal des travaux
du Conseil de la Vie Sociale
de l'EHPAD-USLD
Résidence du Haut Candol
Du 12.03.2024**

MEMBRES PRÉSENTS AVEC VOIX DELIBERATIVES :

Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :

- | | |
|---|--|
| - Monsieur Simon MICHEL
Président, | Représentant des personnes accompagnées, |
| - Monsieur Rachel MARIE | Représentant des familles, Vice-Président, |
| - Madame Huguette DUVAL
(titulaire), | Représentante des personnes accompagnées |
| - Monsieur Jean LEMAITRE | Représentant des personnes accompagnées (titulaire), |
| - Madame Marie-Thérèse ENAULT
(suppléante), | Représentante des personnes accompagnées |
| - Madame Solange FRESSENGEAS
(suppléante), | Représentante des personnes accompagnées |
| - Madame Francine MARIE
(suppléante), | Représentante des personnes accompagnées |
| - Madame Brigitte THAO | Représentante des familles (suppléante). |

Représentants des membres des équipes médico-soignantes :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| - Madame Nadège ALLIX | Infirmière EHPAD-USLD (titulaire), |
| - Madame Valérie THEZARD | Intendante (suppléante). |

Représentants des autres professionnels :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| - Madame Corinne COLIN | Représentante syndicale. |
| - Monsieur le Dr FOUCHARD | Médecin de l'EHPAD-USLD, |
| - Madame Sandrine GROULT | Mandataire judiciaire, |

MEMBRES EXCUSES AVEC VOIX DELIBERATIVES :

- | | |
|--|--|
| - Madame Christiane HELAINE | Représentante des personnes accompagnées, titulaire, |
| - Monsieur Lucien LESEDEMIA
suppléant. | Représentante des personnes accompagnées, |

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - Madame Sandrine LAUXERROIS | Directrice adjointe chargé du CH Coutances et des
EHPAD/USLD. |
| - Madame Marie-France LEMARE | Psychologue, |
| - Madame Isabelle PERES | Cadre de santé de l'EHPAD/USLD, |

ASSISTENT ÉGALEMENT :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| - Monsieur Michel BURDLOFF | Elève stagiaire à la direction, |
| - Madame Alexandrine JEAN | Psychologue stagiaire, |
| - Madame Sylvie RENAUX | Secrétaire du service social, |

Sont Excusés :

- Madame **Stéphanie FERT**

Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD.

ORDRE DU JOUR

- 1. Installation du CVS**
- 2. Election du président et du vice-président**
- 3. Présentation du projet de règlement intérieur**
- 4. Questions diverses**

Sandrine LAUXERROIS ouvre la séance et se présente aux nouveaux membres du Conseil de Vie Sociale. Elle est directrice de l'EHPAD-USLD du Haut Candol et des 4 EHPAD, déléguée du Centre hospitalier de Coutances, de la filière gériatrique ainsi que directrice des achats du GHT.

Elle laisse la parole à Michel BURDLOFF, élève stagiaire directeur, en charge de l'organisation des élections du CVS pour le renouvellement du bureau.

Michel BURDLOFF remercie l'assemblée de l'accueillir. Il rappelle que tous les 3 ans, des élections sont organisées pour renouveler les représentants des personnes accompagnées et des familles au Conseil de Vie Sociale, elles ont donc été organisées entre décembre 2023 et février 2024. Il remercie les candidats élus de leur présence, propose une présentation du fonctionnement du CVS, puis de procéder à l'élection du président et vice-président.

1. INSTALLATION DU CVS

Michel BURDLOFF présente les résultats du vote (ci-joints en annexe 1), et propose de définir les représentants titulaires et représentants suppléants. A noter que seuls les titulaires ont le droit de vote lors de décisions au CVS, mais tous seront les bienvenus à chaque séance :

- Concernant les représentants des personnes accompagnées : 30 votants, 4 personnes accompagnées sont élus titulaires, à savoir Huguette DUVAL, Michel SIMON, Jean LEMAITRE, Christiane HELAINE et 4 sont suppléants : Francine MARIE, Marie-Thérèse ENAULT, Solange FRESSENGEAS, Lucien LESDEMIA.
- Concernant les représentants des familles : 13 votants, 1 représentant des familles titulaire et 1 suppléant. Après concertation, Rachel MARIE est élu titulaire, Brigitte THAO est suppléante.

Il poursuit la présentation des membres avec voix délibérative :

- Le représentant de l'organisme gestionnaire : Sandrine LAUXERROIS, Directrice
- Un représentant des équipes médico-soignantes : Nadège ALLIX est titulaire, Valérie THEZARD est suppléante.
- Un représentant des autres professionnels : Corinne COLIN.
- Le médecin coordonnateur : Docteur FOUCHARD.
- Un représentant légal : Sandrine GROULT.

Le CVS est également composé de membres avec voix consultatives, membres honoraires ainsi que différents invités en fonction de l'ordre du jour.

2. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Avant de procéder au vote du président et vice-président, **Sandrine LAUXERROIS** souhaite que soit précisé le rôle du président ainsi que le rôle du CVS.

Michel BURDLOFF explique que le CVS est une instance de consultation sur des champ de compétence défini dans le CASF pour les personnes accompagnées. Le président fixe l'ordre du jour avec la directrice, il signera ensuite le compte-rendu.

Sandrine LAUXERROIS ajoute que le président précédent Monsieur ENGUERRAND, avait pour mission de récolter les informations auprès des personnes accompagnées et des familles, on compte 3 CVS par an, et chaque compte-rendu est ensuite transmis à l'ARS et Conseil Départemental.

Michel BURDLOFF considère que le président a un rôle de pivot entre les personnes accompagnées et familles auprès du directeur. Il sera épaulé par la personne assurant l'animation pour fixer les idées de l'ordre du jour. Il propose le vote du président à main levée.

Les personnes accompagnées présents se tournent spontanément vers **Jean LEMAITRE**, mais ce dernier ne voit pas l'intérêt d'être président, « puisque tout va bien » dit-il.

Sandrine LAUXERROIS reprend la parole préciser le champ des compétences des personnes accompagnées au CVS :

- Associés au projet d'établissement, leur présence est importante car le projet de soins doit être en adéquation avec les besoins des personnes accompagnées.
- Nécessité de présenter en CVS tous les changements d'organisation, un avis leur est également demandé.
- avis sur l'animation...
- Avis sur les nouveaux tarifs, résultats budgétaires, etc...

Les personnes accompagnées et les familles sont associées à tous ces sujets qui doivent être présentés en CVS.

Michel BURLOFF s'adresse à Jean LEMAITRE pour l'élection du président, demande s'il souhaite cette fonction ?

Michel SIMON s'interroge en cas de vacance du poste de président ?

Michel BURDLOFF répond que dans ce cas, c'est le vice-président qui assure le rôle.

Sandrine LAUXERROIS exprime le besoin de dissocier le rôle des représentants des personnes accompagnées, le rôle des représentants des familles et le rôle du président. Par exemple, sur Coutances, le président a transmis son adresse mail afin de recueillir les informations du quotidien. Souhaitez-vous que l'établissement mette à disposition une salle pour un temps d'échange ? Le président co-anime le CVS avec le directeur, établit l'ordre du jour, voit si une question relève du CVS ou plutôt du cadre de santé...

Michel SIMON se propose pour la présidence du CVS.

Michel BURDLOFF, en l'absence d'abstentions, déclare Michel SIMON élu président du CVS, et sollicite les autres représentants pour l'élection du vice-président.

Rachel MARIE est candidat, il est élu vice-président.

3. PRESENTATION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR partiel

Michel BURDLOFF fait lecture du projet de règlement intérieur dans les grandes lignes, certains points ayant été abordés pour l'élection du président et vice-président. Il sera présenté définitivement lors de la prochaine séance. Il rappelle que le CVS veille aux droits et libertés des personnes accompagnées.

Sandrine LAUXERROIS tient à préciser que le CVS émet un avis consultatif, chaque point abordé sera transmis à l'instance du centre hospitalier Mémorial concernée. Il est donc indispensable d'établir un calendrier sur l'année pour les réunions de CVS.

4. QUESTIONS DIVERSES

Sandrine LAUXERROIS propose d'évoquer divers sujets pour ce 1^{er} CVS.

Concernant les commissions repas :

Isabelle PERES, concernant les commissions repas, rappelle que les dates seront fixées avec Monsieur SIMON, nouveau président du CVS, Monsieur MARIE, vice-président, et les personnes accompagnées pour échanger sur les repas (sur ce qui est bon, ce qui va, etc...), définition des dates de barbecue, moules-frites, etc...

Rachel MARIE demande si le barbecue se déroule avec la fête de la musique ?

Isabelle PERES répond que c'est une idée. Le compte-rendu est affiché en A3, une lecture est systématiquement proposée en animation.

Sandrine LAUXERROIS rebondit sur la possibilité d'un sondage afin de savoir si les affichages correspondent aux besoins des personnes accompagnées.

Michel SIMON regrette, concernant l'affichage des menus (près de la salle à manger), que ce soit écrit trop petit.

Concernant le recueil d'informations et la visibilité des représentants élus au sein de la résidence :

Rachel MARIE s'interroge sur le recueil des informations auprès des familles pour le CVS.

Sandrine LAUXERROIS explique que sur le centre hospitalier de Coutances, la présidente avait utilisé son adresse mail, mais ce format de recueil d'informations ne s'est pas avéré concluant car elle ne rencontrait pas les familles, l'échange verbal reste peut-être le plus simple. La proposition de mise à disposition d'une salle pourrait être une solution pour faciliter les échanges.

Rachel MARIE évoque par exemple la mise en place d'une permanence l'après-midi une fois par mois.

Michel BURDLOFF propose également une permanence pour les personnes accompagnées.

Huguette DUVAL précise que c'est déjà le cas lors du café après les repas.

Isabelle PERES souligne avoir installé à son arrivée le coin café dans la salle à manger, ce temps d'échange reste dans l'intimité des personnes accompagnées, temps d'échange pour eux sans les professionnels.

Sandrine LAUXERROIS suggère que ce temps soit accompagné par les services civiques ou animateur afin de lister les questions inhérentes au CVS, à transmettre pour l'ordre du jour et ainsi pouvoir préparer les réponses.

Elle propose par ailleurs la possibilité de faire des photos des représentants élus, permettant d'être identifiés par les personnes accompagnées et les familles, avec possible diffusion sur le site internet, réseaux sociaux par exemple. Possibilité également de voir avec le service communication pour la réalisation de badges, et présentation des personnes accompagnées et familles élus.


Après concertation, **Isabelle PERES** ajoute que Nadège ALLIX se charge de contacter le service communication pour la diffusion des photos sur le site du CHM.

Francine MARIE souhaite savoir si chaque suppléant représente un titulaire précis ?

Michel BURDLOFF répond par la négative.

En l'absence d'autres interventions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16 heures**.

**Le Président du Conseil de la vie sociale,
Monsieur SIMON**

Le 10 juin 2024 

A N N E X E

*PV des travaux du Conseil de la vie sociale
de l'EHPAD-USLD du Haut Candol du 12 mars 2024*

**Elections Conseil de Vie Sociale 2023/24
Résidence du Haut Candol**

**DEPOUILLEMENT URNE DE VOTE
Réalisée le 05.03.2024**

NOMBRE DE VOTANTS

- 30 votants pour représentants des résidents
- 13 votants pour représentants des familles

RESULTATS DU DEPOUILLEMENT :

Concernant les bulletins de vote des représentants des familles :

Mr MARIE Rachel : 13 voix
Mme THAO Brigitte : 13 voix

Concernant les bulletins de vote des représentants des résidents :

Mme DUVAL Huguette : 20 voix
Mme ENAULT Marie-Thérèse : 3 voix
Mme FRESSENGEAS Solange : 2 voix
Mme HELAINE Christiane : 5 voix
Mr LEMAITRE Jean : 7 voix
Mr LESDEMIA Lucien : 2 voix
Mme MARIE Francine : 4 voix
Mr SIMON Michel : 15 voix

+ 1 vote non conforme

Fait à Saint-Lô le 05.03.2024, en présence de :

- Mr BURDLOFF Michel, élève directeur,
- Mme RENAUX Sylvie, secrétaire service social EHPAD-USLD.